

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 10 MAI 2011

L'an deux mil onze, le dix mai, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Bernard HORNY, Daniel SIFFERT, Jean-Marc WEBER et Mme Marie-Odile FUGLER, Adjoint, Mmes Liliane GRUNEISEN, Sylvie PLAIN, Fabienne GARCETTE et Monique HEITZLER, Conseillères Municipales, MM. Bertrand MECHLER, Christophe SCHALLER, Michel HAENNIG et Vincent WERNER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : MM. Christophe HAWECKER et Daniel ROTHENFLUG, Conseillers Municipaux.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER, Secrétaire de Mairie.

M. Christophe HAWECKER, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Daniel SIFFERT, Adjoint.

M. Daniel ROTHENFLUG, Conseiller, a donné procuration de vote à Mme Sylvie PLAIN, Conseillère.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18/03/2011
- 2/ Révision du POS et transformation en PLU : évaluation environnementale
- 3/ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 4/ Réalisation d'emprunts
 - A/ Acquisition d'un tracteur
 - B/ Séparatif « eaux pluviales »
- 5/ Contrat téléphone portable : convention tripartite
- 6/ Vente d'une partie de terrain au profit de SFR

- 7/ Acquisitions pour l'école maternelle
- 8/ Travaux, rue Principale
- 9/ Attribution d'un secours d'urgence
- 10/ Divers

M. le Maire ouvre la séance à 20h00 précises et salue bien cordialement l'assemblée.

Puis, il fait part des procurations suivantes :

- M. Hawecker à M. Siffert
- M. Rothenflug à Mme Plain

- Il adresse ensuite ses remerciements et/ou félicitations :

- aux participants à l'opération "Haut-Rhin propre" le 02/04/2011,
- à la Société de musique « Espérance » pour l'excellent concert du 16/04/2011,
- à la Société de Musique "Espérance" pour la sérénade du 1^{er} mai,
- au Corps des Sapeurs-Pompiers pour l'aubade du 08 mai,
- aux anciens combattants et à la clique des sapeurs-pompiers pour leur participation à la cérémonie du 08 mai ainsi qu'à celles et ceux qui ont préparé le verre de l'amitié,
- à MM. Horny Bernard et Werner François pour la plantation complémentaire de sapins « Nordmann » dans la sapinière,
- à MM. Gruneisen Clément et Horny Bernard pour l'aide au curage des fossés dans le prolongement de la rue du Vieil Armand,
- à tous les bénévoles, de près ou de loin, qui ont contribué au bon déroulement des activités de printemps « 4 pour 1 »,
- aux sapeurs-pompiers de Wuenheim et environs qui ont lutté contre l'incendie au Domaine d'Ollwiller au matin du 9/05/2011 et aux personnes qui ont extrait les occupants de l'incendie.

Il fait part ensuite des lettres et carte de remerciements émanant de :

- l'Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles, l'APALIB, l'Association des Paralysés de France et la Fondation du Patrimoine pour la subvention communale.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la présente séance, à savoir « attribution d'un secours d'urgence » aux époux Ehret Joseph frappés par l'incendie de leur maison au matin du 9/05/2011. Accord unanime du Conseil Municipal.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18/03/2011 :

Le Procès-Verbal de la séance du 18/03/2011 est approuvé à l'unanimité.

2° / POINT : REVISION DU POS ET TRANSFORMATION EN PLU : EVALUATION ENVIRONNEMENTALE :

Lors de la réunion « toutes commissions » du 05/04/2011, M. De Bonn, Gérant du bureau d'études « TOPOS » de Bernardswiller, a présenté la suite de la démarche qui s'articule essentiellement autour de la mise en conformité avec le SCOT « Rhin-Vignoble-Grand'Ballon », de la justification en matière de développement démographique et de la réalisation d'une évaluation environnementale imposée par le Grenelle 2 de l'environnement.

Le planning prévisionnel des réunions à venir s'établit ainsi que suit :

- avril-mai 2011 : réunions de travail avec les services de l'Etat et du SCOT « Rhin-Vignoble-Grand'Ballon »
- juin 2011 : réunion avec les Personnes Publiques Associées
- fin juin-début juillet 2011 : réunion publique d'information
- juillet-août 2011 : arrêt du Plan Local d'Urbanisme
transmission des dossiers aux Personnes Publiques Associées qui ont 3 mois pour donner un avis
- novembre 2011 : nouvelle enquête publique

Pour ce qui est de l'évaluation environnementale, incluant une étude Natura 2000 et une étude Grand Hamster, 3 devis sont parvenus en mairie et émanent de :

- ECOSCOP de Fellingering	:	7.742,90 € TTC
- Elément 5 de Reims	:	5.980,00 € TTC
- Cabinet A.Waechter de Fulleren	:	5.417,88 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- retient et approuve l'offre présentée par le Cabinet A. Waechter de Fulleren pour un montant de 5.417,88 € TTC,
- charge M. le Maire de négocier avec le cabinet moins-disant l'offre à la baisse,
- les crédits sont prévus au Budget Primitif 2011, article 202.

Au cours de la discussion de ce point, MM. Haennig et Mechler ont fait part de leur mécontentement quant à l'obligation de cette évaluation environnementale et s'interrogent sur les conséquences de la baisse des surfaces constructibles imposées notamment par le SCOT « Rhin-Vignoble-Grand'Ballon ».

3° / POINT : RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE :

Pour faire face au versement de diverses subventions (département, ...) restant en attente et des aléas budgétaires, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie.

Deux établissements bancaires font les propositions suivantes :

- Caisse d'Epargne d'Alsace :
- 100.000 € au taux révisable indexé Euribor 3 Mois + marge de 0,54 %, soit un taux de 1,90 %

Frais de dossier et commissions annexes : 150 €

- Caisse Fédérale de Crédit Mutuel :
 - 100.000 € au taux T4M + marge de 1,00 point, soit un taux de 2,0016 %
- Frais de dossier et commissions : 100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide le renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 100.000 €,
- retient et approuve l'offre de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel au taux T4M + marge de 1,00 point.

A préciser que M. le Maire, salarié du Crédit Mutuel et M. Weber, Adjoint au Maire, Président du Conseil de surveillance de la caisse de crédit mutuel du Grand'Ballon n'ont pas participé au vote.

4° / POINT : REALISATION D'EMPRUNTS :

A/ ACQUISITION D'UN TRACTEUR :

L'acquisition d'un nouveau tracteur décidée par le Conseil Municipal en date du 18/03/2011 nécessite le recours à un emprunt à court terme d'un montant de 37.000 €.

C'est ainsi que trois établissements bancaires ont été contactés à ce sujet et nous ont fait parvenir des propositions récapitulées en annexe N° 1.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- retient et approuve l'offre faite par la Caisse d'Epargne d'Alsace pour un emprunt de 37.000 € sur 3 ans au taux fixe de 2,91 %, organisme bancaire le mieux-disant pour le taux fixe sur 3 ans ;
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif au contrat à intervenir avec l'organisme bancaire retenu.

B/ SEPARATIF « EAUX PLUVIALES », 2^{ème} TRANCHE, RUE PRINCIPALE :

Dans le cadre des travaux de la 2^{ème} tranche de la rue Principale, la pose du séparatif « eaux pluviales », imposée par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller représente un montant de 143.000 € TTC. Le recours à un emprunt s'avère nécessaire.

C'est ainsi que trois organismes bancaires ont été contactés à ce sujet et trois d'entre eux nous ont fait parvenir des propositions récapitulées en annexe N° 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- retient et approuve l'offre faite par la Caisse de Crédit Mutuel du Grand'Ballon conjointement avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel pour un emprunt de 143.000 € sur 20 ans au taux fixe de 4,30 %, organisme bancaire le mieux-disant pour le taux fixe sur 20 ans ;
- autorise M. le Maire à signer tout document relatif au contrat à intervenir avec l'organisme bancaire retenu.

A préciser que M. le Maire, salarié du Crédit Mutuel et M. Weber, Adjoint au Maire, Président du Conseil de surveillance de la caisse de crédit mutuel du Grand'Ballon n'ont pas participé au vote relatif à ces deux emprunts.

5° / POINT : CONTRAT TELEPHONE PORTABLE : CONVENTION TRIPARTITE (Commune-Trésorerie-Etablissement bancaire)

Suite au rapport d'inspection « hygiène et sécurité » réalisé le 17/08/2010 par le service de Prévention du Centre de Gestion du Haut-Rhin, il y a lieu d'équiper les agents d'un dispositif d'alerte du travailleur isolé (téléphone portable). L'offre « mobile » du Crédit Mutuel à 16,90 € par mois semble tout à fait adaptée.

Pour la mise en place de cet équipement, il y a lieu de demander une ouverture du compte Banque de France permettant le prélèvement, via la convention tripartite ci-annexée (*annexe N° 3*)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord sur ce projet de convention,
- autorise M. le Maire à la signature de ladite convention.

6° / POINT : VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN AU PROFIT DE SFR :

Par délibération en date du 18/09/2007, la commune de Wuenheim a souscrit un contrat de location pour les emprises occupées par SFR par le biais d'une convention (section 11 – parcelle 1) et perçoit depuis lors un loyer revalorisé chaque année selon l'indice INSEE du coût de la construction (premier loyer : 2.000 €).

Par lettre réceptionnée en mairie le 28/03/2011, SFR désire se porter acquéreur du terrain dans le cadre de sa nouvelle politique patrimoniale concernant ses installations. Les conditions sont les suivantes :

- contenance 67 m² à détacher de la parcelle N° 1 – section 11 avec servitude pour le chemin d'accès ;
- prix : 17.000 €

Tous les frais d'acte seront à la charge de SFR.

Par ailleurs, un mail en date du 6/05/2011 nous indique que la pérennisation du site et l'optimisation des coûts du réseau sont les objectifs de cette acquisition. Il est précisé également que le fait de devenir propriétaire ne dégage en rien SFR de toutes les obligations réglementaires tant au niveau des fréquences qu'au niveau du respect des règles d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- charge M. le Maire, MM. Siffert et Haennig de négocier l'offre au mieux avec un minimum de 25.000 €,
- demande une mesure d'ondes officielle de l'antenne de Wuenheim à SFR.

7° / POINT : ACQUISITIONS POUR L'ECOLE MATERNELLE :

Par lettre en date du 28/03/2011 qui fait suite au Conseil d'Ecole du 15/03/2011, Mme la directrice de l'Ecole Maternelle « les petits sarments » transmet la liste du matériel dont l'école aurait besoin pour accueillir les enfants de petite section l'après-midi :

- lot de 6 couchettes standard	199 €
- roulettes amovibles pour couchette	12,95 € (le bt de 4)
- draps de dessous pour couchette	59,50 € (les 6 +4 draps de rechange)
- couvertures	71,70 € (les 6)
- protections pour couchettes	53,70 € (les 6)
- oreillers	53,70 € (les 6)
- taies d'oreillers	40,00 € (les 6)

soit un total de 490,55 € TTC.

Par ailleurs, il y a lieu, afin d'obtenir une obscurité suffisante pour ce moment de repos, d'équiper les fenêtres de la salle de jeux de volets roulants.

Unaferm d'Aspach nous a fait parvenir l'offre suivante :

- 3 volets roulants pour un montant de 1.565,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord à la prise en charge de ces acquisitions par la commune de Wuenheim,
- les crédits prévus au chapitre 21 du budget primitif 2011 sont suffisants.

8° / POINT : TRAVAUX RUE PRINCIPALE :

Les travaux de réseaux, rue Principale, initialement programmés en 2010 ont été reportés à mars 2011 en commun accord avec les différents partenaires.

Par courrier en date du 13/10/2010, dans le cadre de la convention de mandat, la commune a sollicité le Conseil Général du Haut-Rhin pour la pose de l'enrobé final dans la foulée des travaux de réseaux.

Ce dernier, par lettre en date du 31/03/2011, nous fait savoir :

1/ qu'il ne peut pas donner un accord pour la réalisation des travaux d'enrobés immédiatement après la pose des réseaux.

En effet, la pose des réseaux d'assainissement à des profondeurs importantes nécessite de différer de quelques mois des aménagements de voirie afin d'éviter tous désordres ultérieurs liés aux tassements. Un intervalle d'un an est préconisé entre ces deux phases de travaux, période qui pourrait être réduite à 6 mois si elle comprend un hiver.

2/ que le déclassement de la RD 5 IV dans le domaine public communal peut être envisagé, compte tenu de la vocation de cette voie. Dans ce cas, la commune aura la maîtrise du planning général. En cas d'acceptation, le Département renouvellera la couche de roulement e la RD 5 IV au moment où la commune le souhaitera.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'opter pour la proposition figurant sous 1/, à savoir réalisation de l'enrobé final au printemps 2012.

9° / POINT : ATTRIBUTION D'UN SECOURS D'URGENCE :

L'incendie du 9 mai 2011 au Domaine d'Ollwiller a totalement ravagé la maison d'habitation de M. et Mme Joseph Ehret qui ont tout perdu.

Il est proposé de leur accorder un secours d'urgence pour parer au plus pressé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'allouer aux époux Ehret Joseph une somme de 700 € au titre d'un secours d'urgence,
- les crédits prévus au chapitre 67 du budget primitif 2011 sont suffisants.

Par ailleurs, il sera demandé au Crédit Mutuel du Grand'Ballon, l'ouverture d'un compte spécial au nom des époux Ehret Joseph pour donner la possibilité aux personnes qui le souhaitent de faire un don.

10° / POINT : DIVERS :

Informations diverses :

* Tracteur communal : le tracteur a été vendu à M. Michel Koch de Guebwiller pour un montant de 5.000 €.

* Recensement de la population 2011 : l'INSEE, Direction Régionale de Strasbourg vient de communiquer le résultat des comptages suite à l'enquête sur le territoire de la commune : Population légale : 788 habitants (815 en 2006).

* Effraction dans le local sous le préau des écoles : une effraction a été commise durant le week-end des 7 et 8 mai 2011 : une vitre a été brisée et plusieurs boissons, appartenant à l'école élémentaire, ont été volées. Une enquête a été confiée à la Gendarmerie de Bollwiller.

* Disparition du miroir au débouché de la rue du Ruisseau : la disparition totale et inexplicable de ce miroir a été constatée le 3 mai 2011. Une enquête a été confiée à la Gendarmerie de Bollwiller.

* Autorisations d'urbanisme non déposées en mairie : il est constaté une recrudescence de travaux réalisés sans autorisation. Les auteurs recevront, dorénavant, une lettre visant à

régulariser dans les 30 jours ; à défaut le dossier sera transmis au service « contentieux » de la Direction Départementale des Territoires pour suite à donner.

* 30^{ème} anniversaire du jumelage « Wuenheim-Grävenwiesbach les 21 et 22/05/2011 à Grävenwiesbach : 70 participants feront le déplacement ce week-end là. Par ailleurs, dans le cadre de la journée européenne du « Hochtaunus » le 14/05/2011, il y aura une présentation de produits de Wuenheim. Enfin, dans le cadre de la « Heimtfest in Oberursel » du 9 au 20/06/2011 qui est fréquentée par 1,5 millions de personnes, un plastron de pavés de Wuenheim d'un mètre carré sera réalisé. Le Conseil Municipal donne son accord pour la mise à disposition gracieuse d'un mètre carré de pavés en grès.

* Structures d'accueil des enfants de nos écoles :

M. le Maire propose, compte tenu de la diminution de l'effectif de nos écoles, d'engager une réflexion en vue d'apporter des solutions aux besoins d'accueil des enfants de notre commune. Il rappelle les structures d'accueil actuellement disponibles :

Relais d'assistantes maternelles intercommunal :

Partant du constat que les communes rurales manquent souvent d'assistant maternel, la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller organise actuellement des réunions de sensibilisation au métier d'assistant maternel. Notre commune en recense six actuellement.

Petite enfance :

Le bilan de l'enquête « petite enfance » réalisée au début de l'automne 2010 par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, sera présenté le 11/05/2011. Un plan d'actions intercommunales devrait en découler.

Périscolaire de Wuenheim :

L'association « les petits écureuils » accueille tous les jours d'école, les enfants scolarisés à Wuenheim et offre également des activités le mercredi après-midi. Même si la commune apporte un soutien financier, son fonctionnement est assuré par des bénévoles.

Il rappelle aussi qu'un des objectifs du Plan Local d'Urbanisme est de pérenniser l'effectif de nos écoles.

C'est ainsi qu'il propose aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à des propositions permettant d'améliorer et de renforcer les capacités d'accueil des enfants de notre commune.

Il souhaite associer à la réflexion, les enseignants, les assistants maternels, les représentants de l'association du périscolaire, les délégués et parents d'élèves en relation avec la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

Une première étape consisterait à demander à la commission « Ecoles » du Conseil Municipal de préparer un diagnostic en vue de proposer des actions permettant de prévenir d'éventuels risques de fermeture de classe.

Les élus abondent en ce sens.

La séance est close à 21h30.